

Décharge de type B

Déclaration pour déchets de type B

selon annexe 5.2 OLED

Données personnelles	<p>Le maître de l'ouvrage et/ou mandataire certifie les données ci-dessous :</p> <p>Nom</p> <p>Adresse</p> <p>Nom du responsable</p> <p>Téléphone E-mail</p>
Propriétés des matériaux et du site	<p>Chantier N° de parcelle</p> <p>Adresse chantier</p> <p>Période d'évacuation prévue du au</p> <p>Quantité de livraison prévue env. <input type="checkbox"/> m³ en place <input type="checkbox"/> m³ foisonné <input type="checkbox"/> to</p> <p>Type de matériau [code OMoD]</p> <p><input type="checkbox"/> matériaux de démolition non-triés [17 01 07]</p> <p><input type="checkbox"/> plâtre (gravats seul.) [17 08 02]</p> <p><input type="checkbox"/> isolants (type laine de pierre, laine de verre) [17 06 04]</p> <p><input type="checkbox"/> boues (inertes) [01 05 04] / [02 01 01] / [19 13 04] / [19 13 06]</p> <p><input type="checkbox"/> [.....]</p> <p>Consistance du matériau</p> <p><input type="checkbox"/> boueux</p> <p><input type="checkbox"/> solide</p> <p><input type="checkbox"/></p>

Déclaration de déchets pour décharge type B	oui	non
La parcelle (ou une partie) est enregistrée dans le cadastre des sites pollués (CSP).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les analyses pour l'autorisation de mise en décharge du lot de matériaux sont jointes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La parcelle est un terrain d'entraînement des pompiers ou une borne incendie se trouve in-situ (suspicion PFAS).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La parcelle est un stand de tirs ou une place d'exercices militaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence de néophytes (plantes invasives) sur le chantier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date Signature

Cette déclaration (également pour les petites quantités) doit être transmise avant la première livraison à info@famsa.ch.

En cas de doute sur les matériaux réceptionnés, nous avons l'obligation d'effectuer des contrôles, au besoin par des analyses. Au cas où des matériaux ne correspondent pas aux critères d'admissibilité, nous nous réservons le droit de les refuser et, cas échéant, de refacturer les analyses ainsi que leur chargement et leur évacuation dans un site approprié aux frais du déclarant. La réclamation d'un éventuel préjudice supplémentaire demeure réservée.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions ou si vous avez besoin d'aide : 024 472 20 88

A remplir par FAMSA	Contrôle matériaux / décision	<p>Lieu de livraison</p> <p><input type="checkbox"/> DTB <input type="checkbox"/></p>								
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Contrôle d'entrée</td> <td style="width: 50%;">Décision</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> visuel <input type="checkbox"/> échantillon, n°</td> <td><input type="checkbox"/> en ordre <input type="checkbox"/> à vérifier/stock provisoire <input type="checkbox"/> refusé</td> </tr> <tr> <td>N° de bulletin</td> <td>Visa remettant</td> </tr> <tr> <td>Date</td> <td>Visa opérateur</td> </tr> </table>	Contrôle d'entrée	Décision	<input type="checkbox"/> visuel <input type="checkbox"/> échantillon, n°	<input type="checkbox"/> en ordre <input type="checkbox"/> à vérifier/stock provisoire <input type="checkbox"/> refusé	N° de bulletin	Visa remettant	Date	Visa opérateur
Contrôle d'entrée	Décision									
<input type="checkbox"/> visuel <input type="checkbox"/> échantillon, n°	<input type="checkbox"/> en ordre <input type="checkbox"/> à vérifier/stock provisoire <input type="checkbox"/> refusé									
N° de bulletin	Visa remettant									
Date	Visa opérateur									